

Institut du Sacré-Cœur
Nivelles

Aide-soignant·e Brancardier·ère

4e et 5e (à venir : 6e et 7e)

Professionnel de qualification

Descriptif de l'option :

L'aide-soignant·e est formé·e pour assister l'infirmier·ère au niveau des soins, de l'éducation et de la logistique au sein d'une équipe.

Il ou elle établit une relation de confiance avec les bénéficiaires ainsi que leur entourage.

Il ou elle favorise l'autonomie et réalise des actes délégués par l'infirmier·ère (comme défini dans l'arrêté royal en 2019) dans le respect d'hygiène et de sécurité.

Le ou la brancardier·ère est formé·e pour transporter les bénéficiaires de soin vers le service désigné. Il ou elle peut aussi assurer le transport de médicaments, des prélèvements, du matériel médical et du courrier.

Valeurs du métier :

personne
empathie
toucher
santé
bienveillance
respect
soins
besoins
relationnel
réconfort
communication
autonomie
compétences
humanité
douceur

Stages :

Les stages font partie intégrante de la formation, dès la 4e année.

Ils sont progressifs tout au long du cursus scolaire : tant en durée qu'en objectifs spécifiques. Progressivement, ils développent l'ensemble des compétences de savoir, savoir-être et savoir-faire liés à la profession.

Les stages permettent à l'élève de diversifier son apprentissage et de rencontrer toutes les exigences liées à l'obtention de la qualification professionnelle.



Salle de cours pratiques



Quelques lieux de stage :

« Clinique Saint-Pierre », Ottignies

« CHU-HELORA Hôpital » Nivelles :

unités de soin, service brancardage et service technique

« Le Lothier » et « Nos Tayons » : maisons de repos et de soins

« Aide & Soins à Domicile », Brabant Wallon

« CH Le Domaine - ULB », hôpital psychiatrique



Activités dans le cadre de l'option :

- Apprentissage de la pratique avec du matériel de soin professionnel et spécifique
- Visite des hôpitaux et des maisons de repos et de soins pour se familiariser aux lieux
- Séminaires, témoignages et visites extérieures
- Activités de cohésion de groupe, parrainage entre élèves de l'option
- Brevet européen des premiers secours



Diplômes :

- Les Certificats de qualification de 7e année de l'Enseignement Secondaire Supérieur (aide-soignant-e et brancardier-ère)
- Le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)



Débouchés :

Cette option est qualifiante. Le diplôme permet de travailler comme aide-soignant-e et de brancardier-ère dans le secteur hospitalier, en maison de repos, en maison de repos et de soin, en centre de soins psychiatriques, en soins à domicile. Le CESS donne accès à toutes les études supérieures.

Contact



067/21 95 71



info@iscnivelles.be



www.iscnivelles.be